

Attaqués sur tous les fronts : résistons !

Congés 2015 : Signez la pétition

Le projet d'accord Groupe a été présenté à tous les syndicats la semaine dernière. La direction centrale souhaite des fermetures de sites de 3 semaines (sauf dans certains cas exceptionnels).

A Sochaux, la négociation de l'accord local n'est pas terminée, mais il n'y a plus de doute sur la volonté de la direction d'imposer le fractionnement de la 4^{ème} semaine, avec très peu de possibilité d'accoler cette semaine à la 3^{ème} semaine d'été.

De plus, la 4^{ème} semaine risque d'être sous-fractionnée, avec tout ou une partie des congés payés imposés, à des dates que la direction aura choisies.

La CGT votera contre le fractionnement imposé des congés et vous demande de soutenir cette action en signant la pétition. Si les élus DP se prononcent « contre », la direction devra avoir recours à des volontaires, comme cela fût le cas en 2014. Pour rappel, l'année dernière, le volontariat avait permis de réaliser la production nécessaire.

Augmentation des cadences

La direction ne s'en était pas cachée, elle souhaite augmenter la productivité horaire (plus d'opérations pour chaque poste). La semaine dernière, les salariés du système 1 en ont fait la douloureuse expérience. Vos élus DP CGT avaient pourtant anticipé les problèmes à venir lors de la réunion mensuelle de janvier.

La direction fait la sourde oreille, elle veut imposer à tous prix cette augmentation des cadences afin de contenter ses « chers » actionnaires. Seulement, voilà, les salariés de production n'en peuvent plus, d'autant que les cadences de travail étaient déjà très élevées avant cette dernière augmentation.

A noter : la semaine dernière, le bout d'usine s'est rempli de véhicules à retoucher car évidemment, imposer de telles cadences de travail ne permet pas de faire un travail de qualité.

Réactions légitimes

Jeudi dernier, plusieurs dizaines de salariés ont répondu à l'appel de la CGT à se rassembler pour échanger sur ces problèmes de productivité horaire.

La direction craignant l'extension du mouvement de protestation a convoqué les délégués CGT du système 1 pour faire le point de la situation.

La demande des élus CGT est simple : nous voulons une répartition complète des tâches avec, à la clé, des postes supplémentaires. A suivre.



Et nos salaires ?

Le mardi 27 janvier aura lieu la première réunion de négociation sur les salaires. A cette occasion, la CGT demandera une augmentation générale de salaire forte et uniforme.

L'austérité salariale imposée ces dernières années pour pallier aux investissements massifs en Chine, doit cesser. Le retour des bénéfices et l'augmentation des ventes en 2014 ne justifient plus le blocage des salaires.

L'élévation incessante du coût de la vie (alimentation, loyers, énergies, transports...), ne nous permet plus de vivre décemment de notre travail.

La direction doit entendre les salariés et répondre à leur demande, la CGT y veillera.

Lois antisociales

Loi Macron

Le projet de loi Macron n'est en rien créateur d'emplois et n'apporte aucune réponse au chômage en hausse, au pouvoir d'achat en baisse, au mal logement important, à la croissance des inégalités !

Ce projet en réalité ne ferait qu'aggraver la crise et accroître les difficultés de vie des salariés.

Traitant tout aussi bien du travail du dimanche et du travail de nuit, de l'épargne salariale, de la justice prud'homale, des licenciements, de l'inspection et de la médecine du travail... ce texte, contrairement aux apparences constitue un recul social majeur.



Droit de représentation

La négociation sur la « modernisation du dialogue social » a échoué pour l'instant. Le MEDEF proposait la baisse du nombre d'élus au service des salariés, la suppression de l'enquête immédiate en cas de Danger Grave et Imminent, la fusion DP, CE et CHSCT dans un conseil unique, la disparition de 67 % des CHSCT, etc...

Aujourd'hui 0,2% de la masse salariale est affectée au fonctionnement du seul Comité d'Entreprise.

Demain si ce texte passe, la même somme financera le fonctionnement des 3 instances. Le budget des activités sociales et culturelles serait également en baisse.

Attention, le gouvernement a prévu, en cas d'absence d'accord, il passera en force, en légiférant. Ne le laissons pas faire !

Le retour à la croissance ne passe pas par la déréglementation, les privations, la diminution des protections et des garanties des salariés pour donner toute puissance et impunité aux patrons.

POUR une autre politique, pour sortir de la crise et pour la satisfaction des besoins, la CGT revendique :

- Une hausse des salaires, des pensions de retraites et des minimas sociaux ;
- Des droits renforcés pour les salariés, avec les moyens de contrôle et de justice pour les faire respecter ;
- Une vraie politique industrielle qui réponde aux besoins de la population ;
- Le développement de services publics modernes et efficaces.

La CGT demande aux salariés à se tenir prêts à se mobiliser pour lutter contre ces atteintes aux droits du travail et à la représentation syndicale.

Notre site internet déménage !

Voici la nouvelle adresse :

<http://psasochaux.reference-syndicale.fr>

En plus des informations auxquelles vous étiez habitués (les infos, les tracts, vos droits, les accords...), vous pourrez utiliser un moteur de recherche, commenter les articles et vous abonner (voir comment dans l'aide).

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !

Nous remercions Bruno LEMERLE qui avait entièrement construit l'ancien site web et l'avait fait vivre pendant de nombreuses années.

Flash-code (depuis un smartphone) : Bonne navigation !

